



Ville de Bouxwiller
et ses communes associées

N° 48T / 2025 du 1er avril 2025

**ARRETE PORTANT INTERDICTION
DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT**

Le Maire,

- Vu** La loi n°82.213 du 2 mars 1982, relative aux droits et liberté des régions, des départements et des communes,
- Vu** Les articles L 2542-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux pouvoirs de police du Maire,
- Vu** Le code de la route, et notamment l'article R 411-8,
- Vu** Le danger pour la circulation et la sécurité publique,

Considérant La mise en place du Marché du Printemps le dimanche 11 mai 2025, à Bouxwiller,

Considérant Les risques liés à l'organisation de la manifestation, il y a lieu de prendre les mesures pour assurer le bon déroulement de la manifestation et la sécurité du public.

ARRETE

Article 1 : L'arrêt et le stationnement de tout véhicule seront interdits sur le parking de l'Orangerie, pour la mise en place du chapiteau, du lundi 28 avril 2025 à 08h00 au jeudi 15 mai 2025 à 17h00.

Article 2 : L'arrêt et le stationnement de tout véhicule seront interdits sur les emplacements face au 2 Place du Château, ainsi que sur ceux matérialisés en zone bleue rue du Canal, devant l'Ehpad, et le commerce « le 28 », du samedi 10 mai 2025 à 22h00 au lundi 12 mai 2025 à 18h00.

Article 3 : La circulation de tout véhicule sera interdite place du château et rue du Canal, du croisement avec la Poste et la Grand Rue, le dimanche 11 mai 2025 de 06h00 à 20h00. Des barrières et des plots en béton seront mis en place par les agents du Centre Technique Municipal.

Article 4 : Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie, avec mise en fourrière des véhicules en infraction aux règles de stationnement citées ~~à~~ ^{aux} articles 1 et 2.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- M. le Commandant du Centre de Secours de BOUXWILLER,
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bouxwiller,
- Publiée selon les usages locaux,
- Notifiée aux riverains,

Fait Bouxwiller, le 01 avril 2025

Le Maire,
Patrick MICHEL

